

Publié le 30 avril 2009

## Collecte sélective : C'est déjà demain pour les Sem

Impliquées dans la problématique du développement durable les Sociétés d'économie mixte collectant et triant les déchets multiplient les initiatives pour sensibiliser et parvenir à une implication responsable des populations. Une politique citoyenne en phase avec les impératifs de recyclage définit par l'Union européenne.



La loi sur les déchets de 1992 avait été un premier pas pour améliorer les conditions de traitement des ordures ménagères et réduire l'impact écologique de l'activité. Aujourd'hui, la prise de conscience environnementale est totale et les cadres réglementaires plus exigeants. Ainsi, au niveau de l'Union européenne un calendrier serré obligeait les Etats membres à atteindre un taux de recyclage de 55 % en 2008, pour l'ensemble des emballages. Pour l'année 2006, si dans l'Hexagone, 16,5 millions de tonnes d'équivalent CO2 ont été évités grâce au recyclage, c'est aussi parce que les acteurs placés au début de la chaîne ont pris les bonnes décisions.

Au plan local, ou régional, les Sem, par leurs actions et leurs initiatives dans le sens de la collecte sélective, se positionnent chaque jour plus comme un maillon déterminant. Un des leviers indispensables de cette réussite est le travail au quotidien effectué par les Sem chargées du ramassage des déchets. Sur un axe de citoyenneté active elles sensibilisent et argumentent auprès des populations, préfigurant déjà la mise en place de la redevance incitative, une REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dont le montant varie en fonction de l'utilisation réelle du service par l'usager.

C'est cette philosophie qui anime aujourd'hui la <u>Semae</u>, qui dans la région de Saumur multiplie les réunions auprès des conseils municipaux, mais va aussi au contact de tout un chacun par l'intermédiaire de ses ambassadrices du tri, chargées de valider le contenu recyclable des sacs

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



jaunes ou de réaliser des animations scolaires.

De son côté <u>Cycléa</u>, contribue à la collecte sélective sur l'île de la Réunion à partir d'une politique tout aussi dynamique. La Sem sensibilise au tri en récoltant, et payant, les bouchons des bouteilles plastiques, à l'association « Handi Bouchons » qui fournit ensuite du matériel sportif aux handicapés. Elle collabore aussi avec les industriels et mène, avec eux, des campagnes conjointes sur l'importance du tri et du recyclage.

La <u>Sovotom</u>, qui a réussi à fédérer les 515 communes du département des Vosges, soit 395 000 habitants, peut, quant à elle, mieux affronter les enjeux de développement durable, en débloquant notamment 3 millions d'euros pour 2010 afin de mettre aux normes l'usine d'incinération. Mais la Sovotom œuvre aussi, en collaboration avec l'Ademe, à développer le compostage domestique.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2